



■ Avis de marché

Département(s) de publication : 60
Annonce No 22-132138

Directive 2014/24/UE
Le présent avis constitue un appel à concurrence

■ **SECTION I : POUVOIR ADJUDICATEUR**

I.1) NOM ET ADRESSES

Ville de Creil, Numéro national d'identification : 21600174300527, Place François Mitterrand - BP 76, Point(s) de contact : Service marchés publics, CREIL, F, Téléphone : (+33) 3 44 29 50 94, Courriel : service.marchespublics@mairie-creil.fr, Code NUTS : FRE22

Adresse(s) internet :

Adresse principale : <http://www.creil.fr>

Adresse du profil d'acheteur : <https://www.achatpublic.com>

I.2) PROCEDURE CONJOINTE :

I.3) COMMUNICATION :

Les documents du marché sont disponibles gratuitement en accès direct non restreint et complet, à l'adresse :

https://www.achatpublic.com/sdm/ent/gen/ent_detail.do?PCSLID=CSL_2022_j5p4bCOZA1&v=1&selected=0

Adresse à laquelle des informations complémentaires peuvent être obtenues : le ou les point(s) de contact susmentionné(s)

Les offres ou les demandes de participation doivent être envoyées : par voie électronique à l'adresse :

https://www.achatpublic.com/sdm/ent/gen/ent_detail.do?PCSLID=CSL_2022_j5p4bCOZA1&v=1&selected=0

I.4) TYPE DE POUVOIR ADJUDICATEUR :

Autorité régionale ou locale.

I.5) ACTIVITE PRINCIPALE :

Services généraux des administrations publiques.

■ **SECTION II : OBJET**

II.1) ÉTENDUE DU MARCHÉ

II.1.1) Intitulé : Mission de maîtrise d'œuvre pour la requalification des espaces publics dans le cadre du Nouveau Programme de Renouvellement Urbain (NPNRU) sur les Hauts de Creil
Numéro de référence : 2022MO06

II.1.2) Code CPV principal

Descripteur principal : 71300000

Descripteur supplémentaire

II.1.3) Type de marché : Services

II.1.4) Description succincte : La présente consultation est un marché public de maîtrise d'œuvre dont les missions sont décomposées comme suit :

- Études de Diagnostic (DIAG);
- Études d'avant-projet (AVP);
- Études de projet (PRO)
- Assistance à la passation du marché de travaux (ACT);
- Visa des études d'exécution et de synthèse (VISA)
- Direction de l'exécution des marchés de travaux (DET);
- Assistance aux opérations de réception (AOR) ;

II.1.5) Valeur totale estimée :

Valeur hors TVA :

II.1.6) Information sur les lots :

Ce marché est divisé en lots : oui

Il est possible de soumettre des offres pour tous les lots

Nombre maximal de lots pouvant être attribués à un soumissionnaire : 1

Mots descripteurs : Maîtrise d'œuvre, Voirie, Voirie et réseaux divers

II.2) DESCRIPTION

II.2.1) Intitulé : Quartier du Moulin

Lot n° : 1

II.2.2) Code(s) CPV additionnel(s)

Code CPV principal : 71300000

Descripteur supplémentaire :

II.2.3) Lieu d'exécution :

Code NUTS : FRE22

Lieu principal d'exécution : CREIL (60100)

II.2.4) Description des prestations : La présente consultation est un marché public de maîtrise d'œuvre dont les missions sont décomposées comme suit :

- Études de Diagnostic (DIAG);
- Études d'avant-projet (AVP);
- Études de projet (PRO)
- Assistance à la passation du marché de travaux (ACT);
- Visa des études d'exécution et de synthèse (VISA)
- Direction de l'exécution des marchés de travaux (DET);
- Assistance aux opérations de réception (AOR) ;

Le détail des missions ainsi que le périmètre d'intervention figurent au CCTP

II.2.5) Critères d'attribution :

Le prix n'est pas le seul critère d'attribution et tous les critères sont énoncés uniquement dans les documents du marché

II.2.6) Valeur estimée : Valeur hors TVA : 1 072 000 euros

II.2.7) Durée du marché, de l'accord-cadre ou du système d'acquisition dynamique :

Durée en mois : 60

Ce marché peut faire l'objet d'une reconduction : Non

Description des modalités ou du calendrier des reconductions :

II.2.9) Informations sur les limites concernant le nombre de candidats invités à participer

Critères objectifs de limitation du nombre de candidats

II.2.10) Variantes : Des variantes seront prises en considération : Non

II.2.11) Information sur les options : Options : Oui

Description des options : L'Acheteur pourra confier au titulaire du marché, en application des articles L2122-1 et R2122-7 du Code de la commande publique, un ou plusieurs nouveaux marchés ayant pour objet la réalisation de prestations similaires. La durée pendant laquelle un nouveau marché pourra être conclu ne peut dépasser 3 ans à compter de la notification du présent marché.

II.2.12) Informations sur les catalogues électroniques

II.2.13) Information sur les fonds de l'Union européenne : Le contrat s'inscrit dans un projet/programme financé par des fonds de l'Union européenne : non

II.2.14) Informations complémentaires

- Complément à la rubrique II.2.6 (Valeur estimée): Ce montant est fourni à titre indicatif et non contractuel.
- Les compétences exigées pour répondre à cette consultation sont fixées à l'article 2.2 du RC
- Une visite de site est obligatoire (Cf. article 5.2 du RC)

Mots descripteurs : Maîtrise d'œuvre, Voirie, Voirie et réseaux divers

II.2) DESCRIPTION

II.2.1) Intitulé : Quartier des Cavées

Lot n° : 2

II.2.2) Code(s) CPV additionnel(s)

Code CPV principal : 71300000

Descripteur supplémentaire :

II.2.3) Lieu d'exécution :

Code NUTS : FRE22

Lieu principal d'exécution : CREIL (60100)

II.2.4) Description des prestations : La présente consultation est un marché public de maîtrise d'œuvre dont les missions sont décomposées comme suit :

- Études de Diagnostic (DIAG);
- Études d'avant-projet (AVP);
- Études de projet (PRO)
- Assistance à la passation du marché de travaux (ACT);
- Visa des études d'exécution et de synthèse (VISA)
- Direction de l'exécution des marchés de travaux (DET);
- Assistance aux opérations de réception (AOR) ;

Le détail des missions ainsi que le périmètre d'intervention figurent au CCTP

II.2.5) Critères d'attribution :

Le prix n'est pas le seul critère d'attribution et tous les critères sont énoncés uniquement dans les documents du marché

II.2.6) Valeur estimée : Valeur hors TVA : 840 000 euros

II.2.7) Durée du marché, de l'accord-cadre ou du système d'acquisition dynamique :

Durée en mois : 60

Ce marché peut faire l'objet d'une reconduction : Non

Description des modalités ou du calendrier des reconductions :

II.2.9) Informations sur les limites concernant le nombre de candidats invités à participer

Critères objectifs de limitation du nombre de candidats

II.2.10) Variantes : Des variantes seront prises en considération : Non

II.2.11) Information sur les options : Options : Oui

Description des options : L'Acheteur pourra confier au titulaire du marché, en application des articles L2122-1 et R2122-7 du Code de la commande publique, un ou plusieurs nouveaux marchés ayant pour objet la réalisation de prestations similaires. La durée pendant laquelle un nouveau marché pourra être conclu ne peut dépasser 3 ans à compter de la notification du présent marché.

II.2.12) Informations sur les catalogues électroniques

II.2.13) Information sur les fonds de l'Union européenne : Le contrat s'inscrit dans un projet/programme financé par des fonds de l'Union européenne : non

II.2.14) Informations complémentaires

- Complément à la rubrique II.2.6 (Valeur estimée): Ce montant est fourni à titre indicatif et non contractuel.
- Les compétences exigées pour répondre à cette consultation sont fixées à l'article 2.2 du RC
- Une visite de site est obligatoire (Cf. article 5.2 du RC)

Mots descripteurs : Maîtrise d'œuvre, Voirie, Voirie et réseaux divers

■ **SECTION III : RENSEIGNEMENTS D'ORDRE JURIDIQUE, ECONOMIQUE, FINANCIER ET TECHNIQUE**

III.1) CONDITIONS DE PARTICIPATION

III.1.1) Habilitation à exercer l'activité professionnelle, y compris exigences relatives à l'inscription au registre du commerce ou de la profession :

Liste et description succincte des conditions :

III.1.2) Capacité économique et financière

Liste et description succincte des conditions :

- Lettre de candidature (DC1 - dernière mise à jour) ou DUME ;
- Tout document daté et signé attestant des pouvoirs des personnes habilitées à engager le candidat (délégation de signature, extrait K-Bis datant de moins de 3 mois) ; Précision : Si le candidat fournit une délégation de signature limitée par des montants financiers, celle-ci devra impérativement autoriser le signataire à engager la société pour le montant maximum sur toute la durée du marché ;
- La copie du ou des jugements prononcés, si le candidat est en redressement judiciaire ;
- Déclaration sur l'honneur attestant qu'il ne fait pas l'objet d'une des interdictions de soumissionner telles que définies R.2143-3 et qu'il est en règle au regard des articles L.1512-1 à L.1512-11 du Code du travail concernant l'emploi des travailleurs handicapés. La remise d'un DC1 vaudra remise d'une déclaration sur l'honneur ;
- Déclaration du candidat (DC2 - dernière mise à jour) ou DUME ;
- Déclaration concernant le chiffre d'affaires global et le chiffre d'affaires concernant les prestations objet du contrat, réalisées au cours des trois derniers exercices disponibles ;
- Déclaration appropriée de banques ou preuve d'une assurance (responsabilité civile) pour les risques professionnels en cours de validité

Niveau(x) spécifiques(s) minimal/minimaux exigé(s) :

III.1.3) Capacité technique et professionnelle : Liste et description succincte des critères de sélection, indication des informations et documents requis :

- Déclaration indiquant les effectifs moyens annuels du candidat et l'importance du personnel d'encadrement pour chacune des trois dernières années ;
- Indication des titres d'études et professionnels de l'opérateur économique et/ou des cadres de l'entreprise, et notamment des responsables de prestation de service ou de conduite de travaux de même nature que celle du contrat ;

- Liste des principales prestations effectuées au cours des trois dernières années, indiquant le montant, la date et le destinataire. Elles sont prouvées par des attestations du destinataire ou, à défaut, par une déclaration du candidat ;
- Déclaration indiquant l'outillage, le matériel et l'équipement technique dont le candidat dispose pour la réalisation du contrat ;
- Les éventuelles qualifications professionnelles correspondant à l'objet du marché et/ou les attestations de capacité émanant de maîtres d'ouvrages.

Les entreprises nouvellement créées sont invitées à produire les références professionnelles ou les diplômes de leurs responsables, ainsi que tous les documents pouvant justifier de leurs capacités professionnelles, techniques et financières. Si l'opérateur économique s'appuie sur d'autres opérateurs économiques pour présenter sa candidature, il doit les mentionner dans son formulaire DC2 (rubrique H et produire, pour chacun d'eux, les mêmes documents que ceux qui sont exigés de lui pour justifier de ses capacités ainsi qu'un engagement écrit de chacun d'eux justifiant qu'il dispose de leurs capacités pour l'exécution des prestations.

Les compétences exigées pour répondre à cette consultation sont fixées à l'article 2.2 du RC.

Niveau(x) spécifiques(s) minimal/minimaux exigé(s) :

III.1.5) Informations sur les marchés réservés

III.2) CONDITIONS LIEES AU MARCHE

III.2.1) Informations relatives à la profession

Références des dispositions législatives, réglementaires ou administratives applicables :

III.2.2) Conditions particulières d'exécution

III.2.3) Informations sur les membres du personnel responsables de l'exécution du marché

III.2.4) Marché éligible au MPS : La transmission et la vérification des documents de candidatures peut être effectuée par le dispositif Marché public simplifié sur présentation du numéro de SIRET : NON

■ SECTION IV : PROCEDURE

IV.1) DESCRIPTION

IV.1.1) Type de procédure : Procédure ouverte.

IV.1.3) Informations sur l'accord-cadre ou le système d'acquisition dynamique

Dans le cas d'accord-cadre – justification d'une durée dépassant quatre ans :

IV.1.4) Informations sur la réduction du nombre de solutions ou d'offres durant la négociation ou le dialogue

IV.1.5) Information sur la négociation

IV.1.6) Enchère électronique :

IV.1.8) Information concernant l'accord sur les marchés publics (AMP) : Le marché est couvert par l'accord sur les marchés publics : oui

IV.2) RENSEIGNEMENTS D'ORDRE ADMINISTRATIF

IV.2.1) Publication antérieure relative à la présente procédure

Numéro de l'avis au JO série S :

IV.2.2) Date limite de réception des offres ou des demandes de participation : 24 novembre 2022 - 12:00

IV.2.3) Date d'envoi estimée des invitations à soumissionner ou à participer aux candidats sélectionnés

Date :

IV.2.4) Langue(s) pouvant être utilisée(s) dans l'offre ou la demande de participation : français.

IV.2.6) Délai minimal pendant lequel le soumissionnaire est tenu de maintenir son offre :

Durée en mois : 6 (A compter de la date limite de réception des offres).

IV.2.7) Modalité d'ouverture des offres :

Date : 24 novembre 2022 – 14:00

Informations sur les personnes autorisées et les modalités d'ouverture : La réunion d'ouverture des plis n'est pas publique. La date et l'heure indiquées ici sont estimées et n'ont qu'une valeur indicative.

■ SECTION VI : RENSEIGNEMENTS COMPLEMENTAIRES

VI.1) RENOUVELLEMENT

Il ne s'agit pas d'un marché renouvelable.

Calendrier prévisionnel de publication des prochains avis

VI.2) INFORMATIONS SUR LES ECHANGES ELECTRONIQUES

VI.3) INFORMATIONS COMPLÉMENTAIRES :

S'agissant de l'allotissement, compte tenu de la multiplicité des travaux, de leur complexité, de leur potentielle concomitance sur les deux lots et de l'étendue des secteurs, un soumissionnaire ne pourra être attributaire que d'un lot au maximum, et ce, afin d'en assurer la bonne exécution. Les modalités de dévolution des lots sont fixées à l'article 1.5 du règlement de consultation.

En application de l'article R. 2132-7 du Code de la commande publique, la transmission des candidatures et des offres se fait par voie électronique. Toutes les communications et échanges d'informations sont également effectués par des moyens électroniques.

Par ailleurs, depuis le 1^{er} janvier 2010 et conformément à l'arrêté du 22 mars 2019 fixant les modalités de mise à disposition des documents de la consultation et de la copie de sauvegarde, l'identification des candidats pour accéder aux documents de la consultation par voie électronique n'est plus obligatoire. Toutefois, l'attention des candidats est attirée sur le fait que l'identification leur permet d'être tenus informés automatiquement des modifications et des précisions éventuellement apportées aux documents qu'ils téléchargeront. Dans le cas contraire, il leur appartiendra de récupérer par leurs propres moyens les informations communiquées.

PROCÉDURES DE RECOURS

Instance chargée des procédures de recours : Tribunal administratif d'Amiens, 14 rue Lemerchier, CS 81114, 80011, Amiens Cedex 01, F, Téléphone : (+33) 3 22 33 61 70, Courriel : greffe.ta-amiens@juradm.fr, Fax : (+33) 3 22 33 61 71,

Adresse internet : <http://www.amiens.tribunal-administratif.fr>

Organe chargé des procédures de médiation : CCIRA de Nancy, Préfecture de Meurthe-et-Moselle - 1 rue du Préfet Claude Érignac, 54038, NANCY CEDEX, F, Téléphone : (+33) 3 83 34 25 65

Introduction de recours : Le tribunal administratif peut être saisi au moyen de l'application télé recours citoyens accessible par le biais du site www.telerecours.fr

Les voies de recours ouvertes aux candidats sont les suivantes : Voir les articles L.551-1 à 23 du code de justice administrative s'agissant des référés précontractuel et contractuel. Dans le cas d'un recours en contestation de validité du marché, conformément à un arrêt du Conseil d'Etat (CE, 4 avril 2014, Département du Tarn-et-Garonne, n° 358994), le délai de recours est de deux mois à compter de la publication de l'avis d'attribution du marché. Ce recours peut être assorti le cas échéant d'un référé suspension en application de l'article L. 521-1 du Code de justice administrative

Service auprès duquel des renseignements peuvent être obtenus sur l'introduction des recours : Greffe du Tribunal administratif d'Amiens, 14 rue Lemerchier, CS 81114, 80011, Amiens Cedex 01, F, Téléphone : (+33) 3 22 33 61 70, Courriel : greffe.ta-amiens@juradm.fr, Fax : (+33) 3 22 33 61 71,

Adresse internet : <http://www.amiens.tribunal-administratif.fr>

DATE D'ENVOI DU PRÉSENT AVIS : 6 OCTOBRE 2022.